

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

Compte-rendu de la rencontre mensuelle du 8 avril 2015

Lycée Louis Le Grand, 123 rue St Jacques, 75005 Paris

Etaient présents :

Guy Arcizet, Marc de Basquiat, Jacques Berthillier, Serge Canu, Patrick-Antoine David, Victor Ferreira, Laurent Guyot-Sionnest, Jean Eric Hyafil, Stanislas Jourdan, Michel Kormann, Marie-Christine Lecomte, Amaru Mbape, Jenny Nitting, Léon Régent, Philippe Riché, Michel Simonnet, Patrick Valentin, Guy Valette.

Etaient excusés :

Christine Bernard, Isabelle Bresson Rognon, Catherine de Planard, Gilbert Selz,

Ordre du jour :

Après un tour de table et une introduction par Marc de Basquiat, Patrick Valentin présente :

- **ATD Quart Monde,**
- **L'expérimentation « Territoires zéro chômeurs de longue durée ».**

Synthèse de l'exposé de Patrick Valentin

C'est en 1987, de retour d'une période de deux ans passés à Madagascar confronté à la pauvreté du Tiers-Monde, que Patrick Valentin a découvert l'existence de la pauvreté en France, à l'appel du Père Joseph Wresinski, fondateur du concept de « Quart-Monde ». Cette expression désigne la couche de population la plus défavorisée, ne disposant pas des mêmes droits que les autres, qui existe dans tous les pays.

La France est un pays riche mais où existent des millions de personnes en situation de misère, exclues du marché du travail. Ceci est paradoxal, car en étudiant ce problème un peu attentivement, on se rend compte qu'en réalité :

- 1. Personne n'est inemployable**
- 2. Le travail ne manque pas**
- 3. Ce n'est pas non plus l'argent qui manque**

Chaque être humain porte le désir de réaliser des choses. Les gens aiment bosser, lorsque les conditions de travail sont bonnes. C'est valorisant. Dans une famille de viticulteurs où trois générations d'hommes travaillaient ensemble à la vigne, le plus jeune terminait le rang du plus âgé, c'était normal. Sur les chantiers ATD, quelle fierté on peut lire dans le regard de celui qui a réalisé la tâche qui lui a été confiée. Le Père Wresinski osait affirmer que les gens très pauvres ont d'abord besoin de livres !

Si les emplois semblent manquer, c'est parce que le système économique actuel a pour moteur la cupidité. Ceci exacerbe la concurrence, la sélection. D'où des difficultés d'intégration sociale pour beaucoup de gens qui sont mis de côté. Pour répondre à ce mouvement général, il faut nécessairement inventer des entreprises d'un troisième type, à côté de la fonction publique et des entreprises privées, où les personnes pourront travailler sans être soumises à cette pression cupide.

Le coût du chômage de longue durée est très important pour la collectivité. Tout d'abord, l'Etat dépense pour l'emploi, au travers de multiples dispositifs et organismes, avec un budget évalué par ATD à 6,6 milliards d'euros (part concernant les chômeurs de longue durée, non indemnisés par Pôle Emploi). Les dépenses sociales ciblant cette même population s'élèvent à 8,2 milliards d'euros : RSA, AAH, aides au logement, CMU, mesures d'urgence, aides facultative des communes et départements, etc. Enfin de nombreux coûts (8,3 milliards d'euros) sont induits par la détresse des familles concernées : aide sociale à l'enfance, maladie, délinquance, etc. En y ajoutant les cotisations et taxes non perçues auprès des personnes durablement privées (10,9 milliards d'euros), on évalue le coût total de la privation durable d'emploi à 33 milliards d'euros (pour l'année 2014).

Pour chacune des 2,16 millions de personnes durablement exclues du monde du travail, la collectivité dépense ainsi plus de 15.000 € par an, en moyenne.

L'expérimentation « Territoires zéro chômeurs de longue durée »

ATD lance une initiative dans la droite ligne de la création d'entreprises solidaires, qui intègrent des personnes fragiles pour travailler dans de nombreux domaines : services, culture, entretien, environnement, tourisme, agriculture, etc. Sur chaque territoire concerné, ces entreprises offrent automatiquement à tous les chômeurs de longue durée un contrat de travail au SMIC, adapté aux capacités de chacun, à temps choisi (sans obligation). Ensemble, ils développent des travaux et services utiles aux habitants, améliorant leur environnement.

Un enjeu majeur est de définir des emplois nouveaux, complémentaires aux emplois existants et sur des secteurs en croissance : on cible des travaux « interstitiels ».

En effet, il est important de veiller à ne pas détruire des emplois existants. Trois conditions sont nécessaires. Tout d'abord, chaque expérimentation est conduite sur un territoire restreint, où il est plus facile de traiter l'éventuelle concurrence déloyale par la concertation avec les acteurs économiques préexistants. Ensuite, la tarification est étudiée de façon à être positionnée autant que possible un peu au-dessus des prix généraux du marché. Enfin, le comité de pilotage de l'initiative regroupe nécessairement

des représentants de toutes les parties prenantes, vérifiant qu'elle induit bien une création nette d'activité.

A titre d'exemple, un camping craignant la concurrence d'une entreprise d'insertion a rapidement compris que son jardinier n'était pas véritablement en concurrence avec la productivité d'une équipe de 12 personnes handicapées. Un peintre a déclaré : « telle activité, je préfère que vous la fassiez, car pour moi, ce n'est pas rentable ». On observe également que pour les entreprises et acteurs économiques locaux, l'initiative permet de former et préparer une main d'œuvre potentielle, disponible pour intégrer des entreprises locales.

Une rupture et une difficulté majeures

Les entreprises d'insertion proposent des contrats d'une durée maximale de 2 ans, posant comme norme un retour à un travail « normal » dans ce délai. La démarche proposée par l'initiative ATD a un fondement tout autre. Elle s'établit sur la durée, visant spécifiquement les personnes qui sont installées dans la précarité, à qui il est proposé des contrats de travail sans limitation ni contrainte.

Aussi, contrairement aux programmes d'insertion qui tentent de former les personnes pour les conduire vers des emplois souvent hypothétiques, cette expérimentation a pour objectif de mettre en œuvre les compétences actuelles de ces personnes pour des travaux que le marché juge non rentables.

Au final, une fois passée les premières réticences, l'écho dans les PME est excellent, par la complémentarité que ce projet apporte avec leur activité, en veillant à éviter une dérive vers la mise en place de services « *low-cost* ».

Une des grandes difficultés de cette expérience est de récupérer les différentes aides actuelles, cloisonnées dans différents services. Malgré le soutien apporté par quelques politiques (en particulier l'engagement fort de l'attaché parlementaire du député Laurent Grandguillaume), il est à craindre que l'administration ne parvienne pas à diriger vers les entreprises solidaires les quelques 15.000 € de financement public annuel nécessaire, actuellement éparpillés dans de nombreuses administrations.

Quel lien avec le revenu d'existence ?

ATD Quart monde travaille dans l'urgence, pour sortir de l'exclusion (par le travail et la reconnaissance d'une activité utile à la communauté) ceux que le système marchand a rejeté. Le revenu d'existence est à plus long terme une partie de la solution. Le revenu d'existence, comme un revenu complémentaire aux revenus d'activité, fruit du patrimoine commun que notre société a accumulé au cours de son histoire et qui aujourd'hui n'est distribué que par l'emploi ou la rente, par son caractère universel et inconditionnel, permet de dissocier effectivement emploi et revenu. Il assure un minimum de dignité et facilite l'exercice d'une activité quelle qu'elle soit, marchande ou non, mais utile à la communauté.

Philippe Riché nous rappelle que Frère Sylvain, un des co-fondateurs de l'AIRE, engagé à Emmaüs, insistait sur l'importance de distinguer le salaire d'un travail et le Revenu d'Existence. Par son engagement auprès des plus pauvres, ceux dont personne ne voulait, pour la plupart bénéficiaires de l'AAH, il menait les deux combats.

Le revenu d'existence n'est pas qu'une aide financière, il est aussi le gène qui doit permettre un retour à l'activité de tous ceux à qui on refuse de trouver une place aujourd'hui.

Stanislas Jourdan indique que les expérimentations de revenu de base menées en Inde ont différencié 8 villages où il était seulement distribué de l'argent et 8 autres où était mis en place un accompagnement d'initiatives locales, le plus souvent menées par des femmes. La deuxième catégorie montre des résultats supérieurs.

Patrick Valentin rappelle que le Père Wresinski était en faveur de l'inconditionnalité. En écho, Philippe Riché souligne l'erreur historique qui consiste à inclure le revenu collectif dans le salaire, alors qu'il serait beaucoup plus clair et efficace de le distribuer indépendamment.

En conclusion, nous ressentons tous que le combat d'ATD Quart Monde et celui de l'AIRE sont complémentaires. Il nous faut trouver les moyens de continuer à travailler ensemble, pour mettre en cohérence les différents projets. Cette réunion est un premier pas.

La réunion se termine à 20 h 50.

Prochaine rencontre mensuelle de l'AIRE :

Mercredi 20 mai 2015

- **à 18 h 00 : Assemblée générale ordinaire de l'A.I.R.E,**
- **de 19 h 00 à 21 h 00 : Rencontre avec Guillaume Allègre,** économiste au département des études de l'OFCE, spécialiste de micro-simulation, fiscalité, transferts sociaux, incitations au travail, inégalités et pauvreté.